

## Programme de la formation

### Intitulé de la formation

PLU, PLUi et zone 2AU

### Lieu de la formation

Commune de Rouans (Loire Atlantique)

### Personne/Organisme formé

Elus de la commune de Rouans

### Organisation et accès à la formation

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Séance 1	Séance de 3H00*	A définir	A définir

*\*Au choix : De 9H à 12H ou de 14H à 17H ou de 18H à 21H*

### Objectif(s)

Comprendre le déroulé des différentes procédures d'évolution du PLU et du PLUi et appréhender les conséquences de l'imbrication des calendriers.

### Prise en charge

Selon critères, faire une demande auprès de votre organisme.

### Public ciblé

Les élus de la commune et le personnel de la mairie.

### Prérequis

Sans objet.

## **Modalités de suivi et d'appréciation**

- Questions/réponses
- Attestation de fin de formation

## **Outils pédagogiques**

- Un support numérique projeté
- Un support papier du document projeté (en 8 à 10 exemplaires)
- Une liste des abréviations usuelles
- Quelques annexes

## **Formatrice**

Madame CITTE CLAES Dominique, architecte urbaniste gérante de l'Agence Citté Claes et DCC Formations.

## **Programme**

### Les différentes procédures :

- Révision/élaboration
- Modification soumise à enquête publique
- Révision abrégée
- Modification simplifiée

### PLU / PLUi

- Comment se passe le changement de compétence
- Les conséquences sur les procédures en cours

### Comment ouvrir une zone 2AU

- Les pré-requis :
  - Consommation d'espace
  - Densité
  - Capacité d'accueil
  - Respect du SCoT et PLH
- Quelle procédure pour ouvrir une zone
- Simulation de calendrier pour la commune de Rouans